

DÉCLARATION DE L'UNION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS ET DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FEMMES JUGES AU SUJET DU MEURTRE DE JUGES AU YEMEN

Le président de l'Association des juges yéménites et le président du Forum des femmes juges du Yemen ont fait appel à la communauté juridique internationale afin d'obtenir du soutien pour les membres de la magistrature qui ont été ciblés par des forces hostiles à la règle de droit. Une vague de violence aurait eu lieu à Sana'a malgré la mise en place d'un cessez-le-feu négocié par l'ONU qui aurait débuté en avril et aurait été renouvelé en août. De nombreux médias dans la région ont rapporté récemment qu'un ancien membre de la Cour Suprême du Yemen, le Dr Mohammed Hamran, a été enlevé et a été victime de torture. D'autres articles ont fait état de juges tués ou blessés dans les Palais de justice, dans les rues, et même à leurs domiciles. Les autorités n'ont pas mis en place les mesures de sécurité adéquates pour assurer leur protection malgré la propagation des armes dans la société civile et le chaos résultant de la guerre. La majorité des juges travaillent sans recevoir de salaires et leurs vies sont en danger.

Bien que le Yemen ne soit pas membre de l'Union internationale des magistrats, l'UIM a déjà demandé de manière pressante dans le passé que toutes les mesures utiles soient prises et l'influence nécessaire soit déployée pour faire en sorte que la violence cesse contre la magistrature. (Déclaration de la présidente de l'Union internationale des magistrats, Christina Crespo, Rome, 8 février 2016). Elle profite de cette occasion pour réitérer cette demande aujourd'hui.

Le forum des femmes juges du Yemen est une association affiliée à l'Association internationale des femmes juges. Nous sommes solidaires avec nos membres au Yemen ainsi que leurs collègues. Nous soutenons sans réserve l'UIM et ses efforts pour faire cesser la violence contre les juges et pressons les autorités pour qu'elles déploient les mesures de sécurité nécessaires pour assurer leur protection.

Le droit pour les juges d'exercer leur fonction sans faire l'objet de menaces et de violence est sans conteste l'un des éléments les plus importants de l'indépendance judiciaire. L'Union internationale des magistrats et l'Association internationale des femmes juges joignent leurs voix à celles exprimées à travers le monde pour demander que l'on mette un terme à cette violence.

Tel Aviv (Israel)

21 septembre 2022